

# LA PLAYLIST TAKIEDDINE

LE 8 FÉVRIER 2012 JAY D. AQHEUR

Il y a plusieurs mois, nous avons reçu une copie de l'ordinateur de l'intermédiaire Ziad Takieddine. Là, nous avons d'abord travaillé sur sa bibliothèque iTunes. Un régal. Parce que le journalisme d'investigation peut se pratiquer avec sérieux mais sans se prendre au sérieux... Voire avec un sérieux humour. Surtout en présence de boules à facettes.



Un jour, un inconnu vous offre un ordinateur et des disques durs contenant plusieurs centaines de fichiers. D'abord on dit merci. Ensuite, on ne fait rien, rien de précipité, on réfléchit. Oh ! Ce sont les **fichiers de Ziad Takieddine**, dont certains ont été mis en ligne par *Mediapart*, dans le cadre de son enquête sur ce marchand d'armes, homme clé dans le volet financier de l'affaire Karachi.

Sur le fond : dans ce dossier, longtemps, Ziad Takieddine a nié être intervenu dans la vente de sous-marins au Pakistan, un contrat signé en 1994 et impliquant une partie de l'entourage de Nicolas Sarkozy. Mais dans ses déclarations Takieddine accusait plutôt le clan Chirac – les anciens maîtres de l'exécutif. Or, selon des informations révélées samedi dernier par *Le Monde*, **une expertise graphologique** sur un exemplaire du contrat confirme bel et bien sa participation à l'affaire pakistanaise.

Ce n'est pas la première contradiction qui entoure cet homme d'affaires, serviteur des puissants et de leurs intérêts, parfois contradictoires. C'est le sentiment qui peut s'imposer à la lecture de ces fichiers.

Qu'y trouve-t-on ? L'ensemble de ses déplacements de 2002 à 2008. Sa comptabilité détaillée sur plusieurs années. Mais aussi des **propositions de contrat** entre Amesys et la "Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste" du colonel Kadhafi, des simulations de budget des **armes de surveillance et d'espionnage des démocrates libyens** que Takieddine et Amesys lui ont vendu, des lettres à Claude Guéant évoquant notamment les guéguerres entre les deux chefs des services de renseignement libyens, d'autres, à Sagem, sur la vente à la Libye d'un "**programme d'identification des citoyens libyens**" (passeport et carte d'identité), et de modernisation des Mirage F1 et Sukhoi de l'armée libyenne, le scan des passeports de Philippe Vannier, le président d'Amesys, et des ses autres salariés qui sont allés vendre leurs âmes à Tripoli.

Nous y avons trouvé aussi un fichier, caché, intitulé iTunes Music Library.xml...

Oh, wait. Ouvrons-le avec un éditeur de texte. Les données inscrites dans le fichier sont formelles, il provient bel et bien de l'ordinateur du marchand d'armes :

```
file://localhost/C:/Users/Ziad%20Takieddine  
/Music/iTunes/iTunes%20Music/
```

Nous transférons illico le fichier aux datajournalists de la rédaction **Paule d'Atha**, qui en extraient un tableur répertoriant la liste complète des quelques 500 artistes et 1156 chansons de la playlist iTunes de Ziad Takieddine, que nous avons décidé de **partager avec vous**, y'a pas d'raison.

On y trouve beaucoup d'albums des Bee Gees et puis d'Abba, Luciano Pavarotti et Madonna, des *best of* (aka florilèges) de Claude Barzotti, Julio Iglesias et Alex Fox, mais également des morceaux de 50 Cent, Jay Z, Eminem, James Blunt, Justin Timberlake, Jennifer Lopez, Nolwen Leroy, Snoop Dog ou Shakira, et puis "Si j'étais président" et "La ballade des gens heureux" de Gérard Lenorman...

Comme OWNI est gentil, et qu'on aime bien les **datavisualisations**, nous vous avons donc visualiser le "Top 9", en images, des artistes les plus représentés dans sa playlist (entre parenthèses, le nombre de chansons) :

## Les artistes les plus présents



1/ Julio Iglesias (48)



2/ ABBA (36)



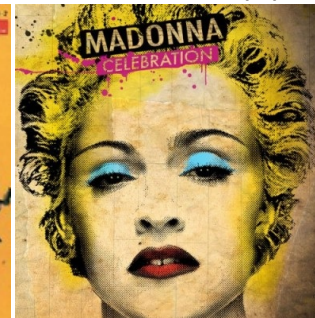
2/ Luciano Pavarotti (36)



4/ Il Divo (33)



5/ Bee Gees (30)



6/ Madonna (28)



7/ Claude Barzotti (22)



8/ Les Gipsy King (20)



9/ Mickael Jackson (19)

## Les morceaux les plus écoutés

En bons datajournalistes d'investigation, nous n'en restons pas à cette seule recension. En bas du fichier .xml figure en effet une section intitulée "Top 25 Most Played" et là, stupeur : Ziad Takieddine est en fait un grand fan de Mozart, Bizet et Schubert. Ce qui n'excuse en rien la présence de Mylene Farmer, des Pussy Cat et de Tony Matterhorn dans ce Top 9 des morceaux les plus écoutés. Montrant bien, cela dit, l'importance de qualifier les données, et de ne pas privilégier la quantitatif au qualitatif, et de se défier de ses idées pré-conçues (plutôt utiles dans ce métier).

Au lieu de vous donner la liste de ce Top 9, sous forme de texte, autant vous permettre de les écouter :

1/ "Piano Concerto No. 21 in 2/ "Intermedio Del Acto III  
C Major, K. 467: II. Andante" / (Carmen)" / Georges Bizet /  
Wolfgang Amadeus Mozart / *The Most Relaxing Classical*  
*Mozart Best 100* Album *In The World...Ever!*  
(Disc 2)

3/ "Miserere" / Adelmo  
Fornaciari & Bono / *Pavarotti &*  
*Friends*

4/ "Ave Maria, "Ellens  
Gesang III", D. 839" / Franz  
Schubert / *Pavarotti & Friends*

5/ "Caruso" / *Pavarotti &*  
*Friends*

6/ "Cosi' Celeste  
(Remastered)" / Zucchero,  
Lester Snell & New Orleans  
Gospel Choir / *All the Best*

7/ "Sans Logique" / Mylène  
Farmer / *Clip Video*

8/ "Stickwitu" / the pussy cat  
dolls / *Clip Video*

9/ "dutty wine" / Tony  
matterhorn / *best R&B 2006*

## Ziad, de Karachi à Hadopi

Histoire de parfaire le tableau, précisons enfin que les sections "Purchased Music" & "Purchased on iphone de Mr takieddine" révèlent que sur les 1156 fichiers (dont 31 vidéo clips) présentes dans sa playlist, il a acheté sept morceaux : les six premiers extraits d'opéra et de musique classique qui figurent en tête de ce top 10, ainsi que *Mysteries*, de **Beth Gibbons** (ex-Portishead) & Rustin Man (aka **Paul Webb**, ex-*Talk Talk*). Offrant une toute autre image du personnage.

Ce qui ne nous dit pas, en revanche, comment ni où Ziad Takieddine s'est procuré les 1149 autres fichiers de sa playlist ni si, après le scandale Karachi, il pourrait aussi être flashé ou réprimandé par la Hadopi. La vilaine.


### 7-CIRCLES

le 8 février 2012 - 18:20 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Si même un homme d'affaire qui est plein aux as ne prend pas la peine d'acheter ses morceaux musicaux, c'est qu'il doit y avoir des freins à l'utilisation de l'offre légale autre que la valeur pécuniaire, à méditer pour les majors. Autre possibilité, il a tout un stock de CDs et ils les a tous numérisés... sauf qu'il faut avoir le bon hardware et le bon software, ça m'étonnerait qu'il ait passé des heures à ripper, l'hypothèse la plus probable est qu'il s'est procuré les morceaux autrement... Marrant c'est article :)*

VOUS AIMEZ  6

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### 7-CIRCLES

le 8 février 2012 - 18:22 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*correctif: par "numériser" je voulais dire ripper (les CDs sont numériques déjà)*

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### VINCENT

le 9 février 2012 - 17:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Vous disiez : "sauf qu'il faut avoir le bon hardware et le bon software"  
#WTF ?*

- 1) Mettre le CD-audio dans la fente
- 2) Quand iTunes demande: "Voulez-vous importer le CD ?", répondre "Oui!"
- 3) Attendre quelques minutes...

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

 0

LUI RÉPONDRE

### VINCENT

le 9 février 2012 - 17:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Perso, je pense que le haut niveau de moralité exigé pour exercer la profession de marchand de mort nous interdit de caresser l'idée même que ce Monsieur aurait pu détenir quelques pistes audio de manière illégale...*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS

 0

LUI RÉPONDRE

### EMMANUEL

le 8 février 2012 - 19:09 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le concerto de Mozart, ça ressemble tout à fait à ce que pourrait écouter un tueur psychopathe en train de danser sur les cadavres refroidis d'une famille de dealers porto-ricains.*

*Je vois d'ici Takieddine se renverser dans son fauteuil, une trace de coke sur la narine, s'octroyer une petite pause musicale pour fêter la vente de quarante MIG 29.*

VOUS AIMEZ  9

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### 7-CIRCLES

le 8 février 2012 - 19:38 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



le mad :)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### THOMAS

le 8 février 2012 - 22:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonsoir,

de quel droit publiez-vous sa vie privée sur le net ? Comment ce fait-il que vous ayez accès à une copie de son pc et que vous vous en vantiez ?

Je suis très étonné de ce comportement de la part d'owni alors quand même temps des journalistes comme Jean-Marc Manach se battent pour la liberté d'expression, contre la surveillance généralisée et la protection de la vie privée.

Cordialement

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### DAVID PRUD'HOMME

le 9 février 2012 - 10:02 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Juste n'importe quoi. Article sans aucun intérêt journalistique. Vous devriez éviter ce genre d'incartade gratuite et réfléchir à nouveau aux limites de bases de l'investigation.

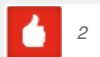
Il arrive trop souvent qu'une enquête déborde sur la dimension privée bien que journalistes ou juges fassent de leur mieux pour l'éviter. Mais le faire délibérément relève de la connerie pure et simple. On dirait des gamins qui viennent de pirater le disque dur de la voisine.

Pan sur les doigts, et que Nicolas Voisin ou celui qui tient lieu d'éditeur ou de RC fasse le boulot de dire stop à ce genre de blague de potache.

**Désolé David. Il est à craindre que l'exercice nous fasse beaucoup rire et que nous recommencions.**

**La rédaction.**

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

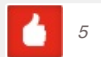
### DAVID PRUD'HOMME

le 9 février 2012 - 13:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais ça n'a rien de drôle. Vraiment. Il y a Brave Patrie pour faire ce genre de chose, c'est dans leur ligne. La vôtre est, il me semble, engagée dans un combat courageux en faveur de la liberté d'expression sur Internet. Le combat sera rude et vous aurez besoin du soutien de tous, et de vos lecteurs. Personnellement, je pense que c'est une erreur à ne pas reproduire. Je conçois qu'on puisse aussi avoir envie de déconner, mais pas aux dépens des principes que vous défendez. Franchement, je suis désolé de vous dire ça, mais vous avez une sorte de responsabilité (ce qui vous honore) à l'égard de votre lectorat. Vous faites du travail le plus souvent sérieux (et aussi amusant) depuis des années. Il y a encore beaucoup de choses à améliorer pour inventer le journalisme de demain, vous êtes des pionniers. La rigolade sur un terrain glissant et gratuit, gardez-la pour vous.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### SAMUEL

le 9 février 2012 - 12:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis aussi mal à l'aise à la lecture de cet article.

D'un côté on y apprend pas grand'chose (une rapide lecture des ouvrages de sociologie des goûts musicaux permettaient de prédire ce genre de données avec une certaine

facilité), de l'autre on s'introduit dans ce qui est le plus souvent perçu comme "intime" ou "privé" d'un homme public. Même s'il n'y a rien de honteux dans ces données, c'est quand même pas fair-play.

Il y a déjà tant de choses à dire sur les dégueulasseries de cette homme en ce qui concerne des choses d'intérêt public, pourquoi se focaliser sur ce qui relève du privé et n'intéresse en rien le grand public ?

PS: Et je remarque que cet article suscite plus de commentaires que d'autres, preuve qu'il est lu. Je l'ai d'ailleurs lu jusqu'au bout (ce que je ne fais pas de tous les articles d'owni). Curiosité mal placée ?

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CROC

le 9 février 2012 - 12:36 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis choqué par cet article. c'est peut être une fripouille, mais il a le droit au respect de sa vie privée et débaler ses goûts musicaux sur la place publique n'est pas éthique. La réponse faite à David Prud'homme est à ce titre vraiment déplacée. Il faudrait choisir votre camp : pour ou contre le respect de la vie privée ? Vous pouvez pas d'un côté défendre l'Internet libre et en même temps vous comporter comme les derniers idiots de la DGSE... et oser parler de datajournalisme sur ce coup là ça fait trop pitié. Au final on a quoi : des journalistes qui se prennent pour des juges et sous prétexte que le gars est un gros corrompu se permettent de larguer son intimité sur le net : c'est arbitraire et dangereux, exactement à l'image de ce que vous êtes censés combattre, imaginez qu'on fasse la même chose pour un journaliste ou un particulier accusé par Hadopi, vous monteriez sur vos grands chevaux direct, bref : un poids deux mesures, trop bidon.

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CARROSSIER

le 9 février 2012 - 13:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous êtes ridicules. C'est puéril.  
Surtout ça ne fait pas honneur à la ligne éditoriale que vous tentez, de plus en plus vainement, de dégager. Vous devez vraiment être dans un microcosme chelou pour ne pas vous rendre compte qu'en outant ainsi la playlist de ce gars vous hérissiez une bonne partie de votre lectorat.  
Le respect à la confidentialité de sa playlist est un droit fondamental. Un droit dont doit pouvoir profiter aussi le plus élémentaire batard.  
Qu'est ce que vous cherchez à prouver ? "Genre on est trop forts, on est devenu des journalistes d'investigation, on a réussi à obtenir des données confidentielles."  
La seule chose qui m'a fait sourire dans cette article, c'est la suffisance aveugle avec laquelle vous vous désignez comme "journalistes d'investigation".

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ROME

le 9 février 2012 - 13:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un peu de second degré ne fait pas de mal : il ne s'agit pas de sa sextape mais simplement de sa playlist... même si celle-ci a des airs de coming out.  
Hin. hin. hin....

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### FREDO

le 9 février 2012 - 16:18 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé du nombre de commentaires choqués que j'ai pu lire.  
Sur le principe il est vrai que c'est l'étalage d'une partie de la vie privée de quelqu'un qui est fait ici.

Maintenant je ne pense pas que nos goûts musicaux soit forcément la partie la plus intime de notre vie privée (en tout cas ce n'est pas mon cas!).

Après, même s'il est vrai que l'article apporte peu d'information, il m'a donné un petit sourire pendant quelques minutes, et en ces temps où la démocratie est baffouée par la loi du marché, ça fait du bien...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### EN PASSANT

le 9 février 2012 - 16:51 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis d'accord avec ceux qui critiquent la publication de cet article. Sans même connaître ce type et son rapport avec la justice, cela me rappelle un peu trop la diabolisation telle qu'on pouvait la voir du grand temps de Ben Laden et consorts. En plus je n'ai rien appris ni d'intéressant ni d'amusant.

Sur le fond, il n'y a aucun élément ou presque dans cet article qui dise pourquoi ce type est sur le devant de la scène. Et encore moins s'il est un "gentil" ou un "méchant".

Le processus semble être le suivant :

"l'opinion façonnée par les médias a estimé que c'était un méchant et donc on va abuser avec lui en publiant cet article", par exemple.

A moins que vous n'ayez une raison particulière de lui en vouloir ? (ce qui ne justifierait rien, d'ailleurs)

(Je précise tout de suite que je ne le connais pas et que je n'ai rien à voir avec lui. J'en ai juste vaguement entendu parler un moment aux infos, peut-être...)

Alors que la tendance du gouvernement est de vouloir fichier tout le monde en France (avec cette nouvelle loi qui a été votée), vous allez dans le sens général du courant en vous prenant pour des investigateurs à paillettes.

Ce ne sont pas les paillettes qui vous rendront plus "fun".

Vous rajoutez bien de l'identification personnelle, du contrôle de comportement, etc. et en plus vous livrez ça sur le net !

Même si plus de gens trouvaient ce genre d'article amusant, je crains que ce ne soit absolument pas un critère suffisant pour publier. N'oubliez pas l'argument principal des producteurs de télé-réalité à partir de Loft-Story : "C'est peut-être pas super intelligent mais il y a de l'audience donc les gens veulent voir de la télé-réalité".

A force de flatter les bas-instincts de la population, quand on voudra s'adresser à son intelligence ou à son coeur, il n'y aura plus personne.

à bon entendeur, salut

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GABRIEL

le 9 février 2012 - 17:35 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Rooo les pauvres petits moralistes tant offusqué par la publication d'une playlist d'une fripouille ... C'est étrange comment on peut être si combatif pour défendre cette "petite cause musicale" alors que tous feront peu de cas d'un père de famille chômeur réduit à faire un petite holdup "fruits et légumes" pour nourrir ses enfants ? Et pour rester dans l'air du temps, qui se mobilise ou s'insurge pour ces femmes grecques abandonnant leurs enfants à l'assistance publique pour qu'ils puissent manger à leur faim ?

N'oublions pas que derrière cette affaire, il y "aurait" de la corruption, de la dissimulation, du détournement, de la magouille au plus haut niveau de l'état !

Owni a raison !

They dit it for the lulz

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### EN PASSANT

le 9 février 2012 - 18:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ouais ben le petit geek-techno-libéral-cynique mais qui punit les méchants, il fait quoi, lui, pour tous les cas plus "défendables" qu'il cite ?

On agit où on peut et dès fois ça commence devant sa porte ou devant son écran !

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GABRIEL

le 9 février 2012 - 19:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Hé bien déjà je ne suis ni geek-techno-libéral-cynique, ni petit si l'allusion était d'avoir à peine 14 ans ou moins d'un mètre 30. Je ne ferai pas non plus de dérapage sur le racisme latent ... J'agis à mon niveau tant sur internet qu'ailleurs mais en tout cas, et même ce qui est sûr, c'est que je ne viens pas m'insurger en citant les droits de l'homme parce qu'une page web a publié la playlist de Takiedinne. Je ne sais pas si vous êtes au courant mais actuellement il y a plein d'autres raisons de s'insurger et heureux soit ce monde le jour où nous n'auront plus qu'à bruler au bucher owni pour avoir osé faire une telle infamie numérico-musicale en place publique.*

*Mais comme vous l'avez si justement dit, vous aviez à peine entendu son nom éventuellement entre deux zap à la télé. Non c'est vrai l'affaire Karashi, c'est un peu comme si mon voisin avait gagné la dernière cantonale: Ca n'a aucune importance et aucune incidence.*

*Je vous suggère, afin que la prochaine fois vous soyez en mesure de discerner le le vrai du faux, ou tout au moins de nuancer votre propos voir de profiter de l'ambiance, de lire cette page encyclopédique [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ziad\\_Takieddine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ziad_Takieddine) et de moins zapper ;-)*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### DAVID PRUD'HOMME

le 9 février 2012 - 19:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Euh Gabriel, je me demande qui donne des leçons de morale en ce moment... ;-)*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### EN PASSANT

le 9 février 2012 - 20:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Pour vous répondre, Gabriel, je disais "petit" comme vous vous disiez petit. Ensuite je ne vois pas où vous voyez du "racisme latent". Cela m'échappe...*

*Enfin, ça ne fait jamais de mal de citer les droits de l'Homme, même dans un cas comme celui-là... à condition de chercher à les appliquer de façon juste et égale et suivant les principes de la Justice à tous les intervenants dans cette affaire (d'Etat ?).*

*Premièrement, sous prétexte qu'il y a pire ailleurs, il faudrait systématiquement se taire sur les sujets plus triviaux ? Alors on ferme tout le web sauf pour élire tous ensemble le pire du pire à combattre par tous les moyens ?*

*Moi je ne suis pas contre mais il faudrait peut-être demander leur avis aux autres ?...*

*Ensuite cet article est tout pourri car il évoque quelques faits intéressants pas du tout développés dans une première partie qui sert juste à démontrer que ce type est mauvais puisqu'il fricote avec les mauvais.*

*Et donc qu'on peut s'amuser tranquillement à décortiquer*



*ses habitudes et goûts musicaux dans une deuxième partie insipide et se voulant sans doute humoristique mais qui sert d'argument principal pour tout l'article.*

*Tout cela dépasse apparemment le niveau journalistique de ceux qui ont analysé ce PC (si qui y est décrit est vrai, bien sûr...) puisque le seul réel élément mis en avant est sa foutue playlist : tu parles d'un scoop !*

*Tout cet article pue la facilité, la démission d'informer (mais peut-être que ça n'a jamais été votre but ?) et la faiblesse de raisonnement.*

*Ceci rejoint les critiques formulées plus haut et en fonde en quelque sorte le préambule indispensable.*

*Une fois cela dit je suis disposé à reparler de la forme, si vous le voulez encore et désolé de vous y avoir inclus dans la foulée ...*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GABRIEL

le 9 février 2012 - 23:20 &bullet;  
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@David, oui je ferai attention la prochaine fois.*

*@en passant, ok alors on oublie la forme, on attaque le fond*

*> Premièrement, sous prétexte qu'il y a pire ailleurs, il faudrait*

*> systématiquement se taire sur les sujets plus triviaux ?*

*Non, mais au regard de l'efficacité dans la dépense d'énergie, le trivial peut attendre*

*> Moi je ne suis pas contre mais il faudrait peut-être demander leur avis aux*

*> autres ?...*

*Pour fermer internet ... euh en fait, on est justement pas en train de vous demander votre avis. #ACTA frappera tout le monde, vous, nous tous, moi. On aura même plus l'occasion de lire cet article et donc même plus l'occasion de débattre du sujet.*

*> Ensuite cet article est tout pourri car il évoque quelques faits intéressants*

*> pas du tout développés dans une première partie qui sert juste à démontrer > que ce type est mauvais puisqu'il fricote avec les mauvais.*

*> Et donc qu'on peut s'amuser tranquillement à décortiquer ses habitudes et > goûts musicaux dans une deuxième partie insipide et se voulant sans doute > humoristique mais qui sert d'argument principal pour tout l'article.*

*Non c'est vrai owni n'a pas développé le sujet dans plus d'une dizaine d'articles, dossiers, blogs, intervention presse ... owni survole tous les sujets ... owni on se demande même si ce n'est pas financé par #prismapresse*

*> Tout cela dépasse apparemment le niveau journalistique de ceux qui ont*

*> analysé ce PC (si qui y est décrit est vrai, bien sûr...) puisque le seul réel*

*> élément mis en avant est sa foutue playlist : tu parles d'un scoop !*

*... non, s'il vous plait, .... ca c'est gratuit et sans fondement. Faut juste regarder les intervenants owni.*

*> Tout cet article pue la facilité, la démission d'informer (mais peut-être que*

*> ça n'a jamais été votre but ?) et la faiblesse de*

raisonnement.

là aussi, allez faire un tour dans les anciens articles.

> Ceci rejoint les critiques formulées plus haut et en fonde en quelque sorte

> le préambule indispensable.”

C'est une SATYRE LEGERE !! degrés d'humour :

~0.0, ça explique bien des choses.

VOUS AIMEZ



1

LUI


RÉPONDR

VOUS N'AIMEZ PAS



0

### EN PASSANT

le 10 février 2012 - 0:42 &bullet;   
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Gabriel, il se trouve que cela doit être le premier article sur ce site que je consulte, par le hasard du net...*

*Donc, je fournis mon point de vue de quelqu'un d'extérieur au site et qui n'a pas l'habitude de le fréquenter.*

*Et je n'ai pas vraiment vu de liens présentés de façon sérieuse/fonctionnelles vers du contenu d'articles plus intéressants/pertinents vers votre site.*

*Donc le néophyte du site doit deviner qu'il existe une "foule" d'autres articles qui parlent en détail du sujet ?*

*Il n'y a pas de liens explicites à la fin de l'article, par exemple ?*

*C'est un point de vue artistique des plus regrettable, il me semble.*

*Tout comme la musique d'ouverture d'ailleurs, mais on n'est plus à ça près...*

*Ha oui ! Vous pensiez peut-être que seuls des habitués du site pouvaient s'exprimer ? Qu'il n'y en aurait plus de nouveau, maintenant, et que de toutes façons, ils comprendraient tout vite fait avant même qu'ils aient le temps de s'exprimer ?*

*Ha ben nan, désolé. Je savais pas. Tout comme je ne savais pas qu'il fallait lire "satyre légère" entre les lignes (parce que, comme vous me l'avez dit, l'affaire Karashi, c'était grave, quand même !).*

*La légèreté ça a du bon quand ça ne vous concerne pas, de toute façon : c'est bien connu ! Quand on est visé, là ça devient lourd !*

*C'est comme l'humour ! Dès, qu'il s'exerce à vos dépens, c'est plus de l'humour !*

*Merci d'essayer de vous rattraper, Gabriel, cela prouve au moins que vous êtes l'auteur ou le coauteur de l'article. (sinon, il n'y a vraiment aucune raison pour le défendre !)*

VOUS AIMEZ



1

LUI

RÉPONDR

VOUS N'AIMEZ PAS



0

### GABRIEL

le 10 février 2012 - 2:23 &bullet;   
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Oui voilà, on y viens. Je vais faire*

*cours. Comme je m'en doutais, c'est le seul article que vous avez lu avant de vous enflammer. En plus, survoler car dès les premières phrases, le contexte est restitué. Voici les liens que vous auriez dû consulter :*

<http://www.frenchleaks.fr/-Les-documents-Takieddine-.html>

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/02/04/97001-20120204FILWWW00455-karachi-le-role-de-takieddine-atteste.php>

[http://wikileaks.org/spyfiles/docs/amesys/105\\_homeland-security-program-technical-specification-public.html](http://wikileaks.org/spyfiles/docs/amesys/105_homeland-security-program-technical-specification-public.html)

<http://owni.fr/2011/12/01/amesys-bull-eagle-surveillance-dpi-libye-wikileaks-spyfiles-kadhafi/>

<http://owni.fr/2011/12/20/takieddine-et-safran-fichent-la-france-et-la-libye/>

*Ensuite, je ne suis pas l'auteur, ni le co-auteur, ni le partenaire, ni le gérant, ni l'avocat. J'ai lu l'article, comme tout le monde. Je réagis contre votre propos trop hâtif à condamner, je ne défends pas owni, ils savent bien le faire eux-même.*

*Sur ce bonne lecture et sans rancune ;-)*

VOUS AIMEZ



0

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

## TOUFOUTOUTOU

le 10 février 2012 - 13:58

• SIGNALER UN

ABUS - PERMALINK



*hahaha trop d'accord avec toi "en passant", Gabriel il a trop écrit l'article et il s'est pris pour un ange divin venu terrasser le méchant troll. De tte façon c'est à sens unique la presse web, tu prends ce qu'on te donne et ton avis on s'en fout, regarde owni à la base c'était une compile de blogueur, dès qu'ils ont pu ils ont mis des journalistes à la place et ils ont fermé leur colonnes aux "amateurs", tout ça pour une carte de presse et essayer de participer à la loterie des futurs chroniqueurs télés dans le vent...*

VOUS AIMEZ



1

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

**GABRIEL**

le 10 février  
2012 - 14:12



•  
SIGNALER UN ABUS -  
PERMALINK

*euh, vous êtes navrant  
ou vous le faites exprès  
?? Si l'auteur pouvait  
confirmer que j'ai rien à  
voir avec owni ?? merci  
!*

*Le principale reproche  
que fait "en passant"  
c'est de se moquer  
assez ouvertement de la  
fripouille et de ne pas  
avoir creuser les  
arguments de la  
première partie .... C'est  
faux ! c'est pas moi qui  
l'invente, il y a 6 liens qui  
pointent vers d'autres  
sources complètes. Moi  
je défends la position du  
lulz et que faire un leak  
d'une playlist, c'est pas  
plus grave que ce que  
font les guignols à la télé.  
Sur ce, EOT pour moi,  
rien de plus à ajouter.*

*Petite remarque à toi  
toufou, si t'es pas  
content de la presse  
web, ouvre ton blog, file  
moi l'adresse et c'est  
avec grand plaisir que je  
viendrais le lire.*

**OWNI confirme : vous  
n'êtes pas l'auteur de  
cet article, on ne se  
connait même pas; par  
contre, on est bien  
d'accord avec vous :  
on a fait fait ça FOR  
THE LULZ. OWNI a  
déjà beaucoup écrit  
sur l'affaire Karachi et  
Ziad Takieddine, ça  
nous change, et ça  
continue à nous faire  
rire.**

*En revanche, et pour ce  
qui est des véritables  
atteintes à la vie privée,  
on vous renvoie donc à  
nos articles sur le fichier  
des "gens honnêtes".*

@OWNI

VOUS AIMEZ



1

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0



## CARROSSIER

le 10 février  
2012 - 15:48

•  
SIGNALER UN  
ABUS -  
PERMALINK

*j'ai rien calé à  
ce que tu viens  
de dire !*

VOUS AIMEZ



VOUS

N'AIMEZ PAS



EN



## PASSANT

le 10 février  
2012 - 21:18

•  
SIGNALER UN  
ABUS -  
PERMALINK

*Je termine ma  
critique en  
ajoutant que  
cette "satire  
légère" (oui  
parce que  
"satYre", c'est  
toujours au  
masculin et  
même si ce  
n'est pas hors  
sujet, je crois  
que si je ne  
rectifie pas, ça  
va créer des  
confusions :) n'a  
de réellement  
satirique, à mon  
goût, que  
l'illustration au  
début. Le reste  
est contre-  
productif.  
Vous prétendez  
lutter contre ce  
type et en fait  
vous le faites  
passer pour  
une victime en  
diffusant sa  
playlist ! Quel  
résultat !*

*Vu que ce type  
est encore en  
activité, je  
pense qu'il est  
plus productif  
de vraiment  
porter une  
attaque  
(judiciaire) et*

non de lui  
envoyer des  
confettis.  
Le mystère  
plane encore à  
propos de ce  
que vous avez  
pu trouver  
d'autrement  
plus substantiel  
et de polémique  
dans son  
portable... Mais  
qui ça  
intéresserait  
aussi ? Les  
gens préfèrent  
peut-être  
s'indigner sur la  
diffusion d'une  
playlist privée ?  
?

VOUS AIMEZ



VOUS  
N'AIMEZ PAS



### REG

le 9 février 2012 - 21:42 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Il est naze votre article : tout truang qu'il soit, ce monsieur a droit au respect de sa vie privée.*

*On ne peut pas un jour mettre en une de Owni le très juste réquisitoire contre le fichage des honnêtes gens et le lendemain déshabiller et passer au scanner un homme au prétexte qu'il a commis des actes répréhensibles.*

*Tant qu'à faire, j'espère que vous aurez la grandeur de publier des images de ses ébats amoureux si cet homme, qui sait, amateur du genre, a par hasard laissé trainé quelque part un appareil photo contenant des photos de lui en mauvaise position.*

VOUS AIMEZ  2

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### LOL

le 10 février 2012 - 0:32 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*One of dem two of dem  
See the crew of dem I will wine dem  
Could a three a dem could a four a dem  
Even more of dem I will grind dem*

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

### YOMGUY

le 10 février 2012 - 10:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Dans quel monde puritain vit-on !!?*

*A tous ceux qui s'offusquent de la publication de la playlist de Takieddine sous prétexte de violation de vie privée – et dont la majorité d'entre eux engraisent Facebook tous les jours de leurs photos de vacances autres données privées – j'ose rappeler que ce monsieur est marchand d'arme, et, ce faisant, il a de nombreux morts sur la conscience (combien parmi les 50000 civils de Lybie par exemple ?..). C'est à dire que sa playlist, on s'en fout royalement.. Il y a 2 poids 2 mesures !*

Je pense donc que cette info a juste la capacité de montrer aux réseaux de Takieddine que toutes ses données sont entre les mains de la justice et des journalistes. Et j'espère qu'on en saura bien plus et que ce monsieur aura bien d'autres choses à dévoiler, de + croustillant, devant les juges.

Je dis bravo encore une fois à Owni ! Non seulement j'ai bien rit, mais il est surtout bon de rappeler aux personnes qui se placent au dessus des lois que le peuple a les moyens de montrer les crocs, c-a-d de pouvoir dévoiler la connaissance de données secrètes – et pourtant liées aux affaires de l'Etat, la chose publique – car hostiles à la liberté de vivre, tout simplement..

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CROC

le 10 février 2012 - 13:54 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tes arguments étaient les même que ceux avancés par les défenseurs de la peine de mort : il l'a bien mérité. c'est une grave erreur. jamais, jamais la société ne doit s'abaisser au niveau de ceux qui font le mal, la société se doit d'être exemplaire, le plus possible. un journaliste qui milite pour la défense de la vie privée ne peut et ne doit jamais lui même déroger à ce principe, c'est une question...de principe, d'éthique et d'honnêteté intellectuelle. c'est pas parce que takieddine est un gros pourri qui mérite d'en prendre plein la gueule que nous devons le traiter en lui enlevant ses droits, c'est un des fondement même de l'état de droit et c'est ce qui fait le ciment de la vraie justice. Par ailleurs nous attaquer sur nos facebook fait juste pitié, c'est une pique à deux balles, je te rappelle qu'on décide de se dévoiler sur facebook alors qu'en l'occurrence le marchand d'arme n'a rien décidé.

avant – dernier point : il était parfaitement possible de faire passer le message de "rien ne nous échappera de vos activités dégueulasse sans atteindre à la vie privée".

Et dernier point, traiter de puritains ceux qui soulèvent un débat légitime ne te permettra pas pour autant de te faire une infusion de slibbard de journaliste d'owni, ils ont suffisamment de lèches culs comme ça.

++

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### YOMGUY

le 10 février 2012 - 17:41 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne veux la mort de personne.  
Mais bien la liberté pour tous, sans armes.

M. Takieddine pourra-t-il au moins récupérer sa playliste ?  
Soyez sympa, il en aura probablement besoin ds les longues files d'attentes de nos services judiciaires !

Sinon, on pourrait lui donner un petit coup de pouce en partageant la liste de nos tubes préférés ! Je veux bien lui prêter la mienne, vu le niveau..

<http://www.lastfm.fr/user/yomguy>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### EN PASSANT

le 10 février 2012 - 21:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mea culpa. Je parlais de flicage généralisé mais je ne savais pas que ce type était un des acteurs principaux de ce flicage.

Je ne savais pas que ce type n'est visiblement pas un démocrate.

Mais je continue à dire qu'en procédant comme vous l'avez fait, vous le rendez plus humain et vous le faites passer pour une victime, alors que ce n'est sans doute pas (du moins je l'espère) ce que vous recherchez.

Et aussi, que si vous voulez le lyncher médiatiquement, alors il faut le faire correctement, en apportant les éléments à charge et à décharge en établissant les

*complicités, les réseaux en présence, les différents intérêts, les tenants et aboutissants, les certitudes et les hypothèses, etc. avant d'éventuellement aboutir à une mise en accusation "officielle" pouvant servir lors d'un procès.*

*Sinon, cela constitue juste une mise en garde, pour lui, à agir désormais de façon moins ostensible. Ce n'est pas ce que vous cherchez, à owni, n'est-ce pas ?*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### HORS SUJET

le 10 février 2012 - 22:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Waow si on continue de se répondre comme ça, il y aura une lettre par ligne?  
Dommage j'aime bien le design ici...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### 1 ping

Le web, le mème et le pilori | No-Blog le 28 février 2012 - 22:44

*[...] la playlist iTunes de ce monsieur. Ces petit génies de l'informatique pouvaient ainsi nous offrir un article tout en finesse, consistant à commenter la playlist de ce monsieur, un homme peu fréquentable certes, mais qui ne [...]*